



**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ETUDE DU POTENTIEL DE
DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME DANS LA PREFECTURE DE
DUBREKA.**

SEPTEMBRE 2025



1. Contexte du projet

Le paysage des mangroves de Konkouré, situé dans la préfecture de Dubréka, à proximité de Conakry, représente une zone d'importance stratégique pour la conservation de la biodiversité et la résilience environnementale. En dépit des pressions croissantes liées aux changements climatiques et aux dynamiques socioéconomiques locales, les écosystèmes de mangroves jouent un rôle crucial dans l'adaptation naturelle, en assurant des fonctions essentielles telles que la protection contre l'érosion côtière, la régulation hydrologique et la limitation de l'intrusion marine. Ces écosystèmes sont cependant soumis à de fortes pressions anthropiques. Parmi celles-ci figurent l'exploitation intensive du bois pour le chauffage, les activités de saliculture, le fumage de poisson et l'étuvage du riz. La riziculture et le maraîchage non aménagés accentuent la dégradation, tout comme les techniques de pêche destructrices, les aménagements non réglementés et l'urbanisation grandissante de Dubréka. Par ailleurs, la pollution plastique, les pratiques d'assainissement non durables provoquent les problèmes de santé publique, tels que les maladies cutanées (mycoses, scabiose ou gale, eczéma de contact qui est lié à l'exposition à des produits chimiques ou à l'eau salée : dermatite atopique qui est souvent aggravée par la chaleur et la pollution, ...) et la trypanosomiase, aggravent la vulnérabilité de la zone. L'aménagement hydroélectrique de Garafiri a également modifié l'hydrologie locale, avec diverses répercussions sur les principales activités économiques.

Identifié dès 1992 sur la liste des sites RAMSAR d'importance internationale, ce paysage comprend environ 90 000 hectares de mangroves, soit un tiers des mangroves littorales de Guinée. Malgré quelques initiatives pionnières, comme le schéma d'aménagement de la baie de Sangareya financé par l'Union européenne dans les années 1990, les mesures concrètes de gestion durable demeurent limitées. Aujourd'hui, dans le cadre de la vision Grand-Conakry 2040, soutenue par le projet Sanita Villes Durables, la nécessité d'une mise en protection rapide est réaffirmée. Le ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) propose ainsi la création d'un parc national urbain, intégrant des zones protégées telles que le site RAMSAR, la forêt classée de Kabitaye et la zone de Gbélen, reconnues pour leur biodiversité exceptionnelle.

Toutefois, leur mise en protection entraînera des restrictions d'usage pour les populations riveraines, particulièrement pour les segments les plus dépendants des ressources naturelles pour leur subsistance. Il est donc impératif d'adopter une approche inclusive, en intégrant des mécanismes de compensation équitables, des alternatives économiques viables et des programmes de développement communautaire, afin d'assurer une gestion durable, équitable et socialement juste de ce paysage unique.

Le projet NaturaGuinée Konkouré a pour objectif général d'améliorer les conditions de vie des populations riveraines et l'état de conservation et de protection de la biodiversité du paysage des mangroves de l'estuaire du Konkouré.



Pour atteindre cet objectif global, l'action vise spécifiquement à :

- Améliorer la conservation du paysage grâce à l'achèvement du processus de création d'une aire protégée (AP), et à la mise en place des conditions nécessaires à une gestion effective ;
- Identifier les opportunités économiques pour les communautés riveraines du paysage, améliorer les revenus des ménages et renforcer leur adaptation au changement climatique ;
- Améliorer la gouvernance territoriale du paysage au travers de la mobilisation communautaire, de la sensibilisation, et de l'élaboration d'outils de planification territoriale.

Financé par l'Union européenne à hauteur de 3 millions d'euros, le projet a démarré le 15 janvier 2025, pour une durée de 48 mois.

Le projet est porté par un consortium composé de Eclósio, Guinée Ecologie et piloté par le GRET.

2. Présentation de Eclósio

Eclósio www.eclósio.org est une ONG de l'université de Liège, qui renforce les initiatives respectueuses de l'homme et de l'environnement, et contribue à l'exercice des droits fondamentaux des peuples.

Notre mission consiste à favoriser un engagement collectif de la communauté universitaire et de la société civile, à construire ensemble et à utiliser les connaissances dans une relation mutuelle avec nos partenaires sur la base des besoins exprimés par les populations.

Concrètement, avec nos partenaires locaux en Guinée, au Bénin, au Sénégal, au Cambodge, en Bolivie et au Pérou, nous soutenons les familles vulnérables, ainsi que leurs organisations.

Depuis 2020, Eclósio Guinée intervient dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, de l'entrepreneuriat/insertion des jeunes et femmes et de la promotion de l'agroécologie. Elle a son siège à Kindia et gère actuellement un portefeuille de 4 projets, dont les efforts conjugués doivent l'amener à s'améliorer progressivement.

3. Description de la mission

Les communes de la préfecture de Dubréka, en Basse-Guinée, abritent une vaste zone de mangroves, notamment autour du fleuve Konkouré et de la baie de Sangareya, en périphérie de Conakry. Ce paysage de mangrove renferme des écosystèmes côtiers qui jouent un rôle écologique crucial pour la préservation de la biodiversité et la protection du littoral, tout en fournissant des services écosystémiques vitaux aux communautés locales (pêche, bois de chauffe, production de sel, etc.).



Pourtant, les mangroves de Dubréka font face à de fortes pressions anthropiques comme l'exploitation intensive du bois, le fumage traditionnel de poissons, la riziculture, la saliculture traditionnelle, ... exercées dans ces zones et entraînant une dégradation progressive des écosystèmes.

Dans ce contexte, le développement d'un écotourisme responsable apparaît comme une piste prometteuse pour concilier la conservation de l'environnement et le développement socio-économique local des communautés riveraines.

En effet, l'écotourisme, en valorisant de manière durable les richesses naturelles et culturelles d'une région, peut générer des revenus directs pour les populations locales tout en les incitant à protéger leur patrimoine naturel. L'implication active des communautés locales dans la planification et la gestion des activités écotouristiques est un gage de durabilité : lorsque les communautés bénéficient des retombées du tourisme, elles sont plus enclines à préserver les ressources qui les font vivre. Par ailleurs, la proximité de Dubréka avec Conakry offre un potentiel de fréquentation intéressant (tourisme de week-end des résidents urbains, visiteurs d'affaires en séjour, etc.), même si l'isolement de certains sites et le manque d'infrastructures touristiques constituent des défis importants à relever pour attirer et retenir les visiteurs.

C'est dans ce cadre qu'est lancée la présente mission d'étude sur le potentiel de développement de l'écotourisme dans les zones de mangrove de la préfecture de Dubréka. Le présent document détaille les objectifs, le contenu des tâches à réaliser, les modalités de collaboration prévues, ainsi que les livrables attendus de la part du consultant.

4. Objectifs de la mission

Objectif général : Évaluer de manière exhaustive et systémique (Potentiels écotouristiques de la zone qui comprend les atouts naturels et paysagers : densité et diversité des mangroves dans l'estuaire du Konkouré avec 90 000 ha, soit un tiers des mangroves littorales de Guinée, une biodiversité remarquable avec 57 espèces de poissons, d'oiseaux migrateurs, de crustacés, des zones de reproduction halieutique; les paysages fluviaux et marins comme la baie de Sangaréya, le bras du Konkouré, les îlots forestiers, les plages, les estuaires...) afin d'identifier le potentiel de développement de l'écotourisme dans la zone de mangrove de Dubréka (Communes Urbaine de Dubreka, Khorira, Tanènè, Ouassou, Tondon) et de proposer une stratégie durable favorisant la conservation des ressources naturelles et l'implication des communautés riveraines.

Objectifs spécifiques

- Inventorier et caractériser les ressources écologiques (écosystèmes de mangrove, biodiversité, paysages), culturelles et culturelles (sites historiques, savoir-faire locaux) susceptibles d'être valorisées par l'écotourisme.



Sélectionner et hiérarchiser les ressources identifiées selon leur valeur touristique potentielle, leur accessibilité, leur vulnérabilité et leur capacité d'interprétation (panneaux, guides, récits locaux).

- Analyser l'état de la biodiversité et des écosystèmes (faune, flore et dynamiques écologiques de la mangrove), pour repérer les sites clés, les espèces remarquables et les zones sensibles nécessitant la protection.
- Évaluer la capacité d'accueil des sites en termes de fréquentation possible (capacité de charge environnementale) et d'infrastructures nécessaires (hébergement, accès, embarcadère, mirador, guides, etc.), afin de définir le seuil soutenable de visiteurs sans dégrader les habitats ou le tissu social. Proposer des modalités de gestion (circuit linéaire vs en boucle, nombre de guides formés, infrastructures minimales par site).
- Étudier la demande potentielle du marché (touristes nationaux et internationaux, excursions éducatives, clientèle de loisir de Conakry, etc.) et l'intérêt des opérateurs touristiques pour de nouvelles offres écotouristiques.
- Identifier les segments les plus porteurs à court termes (Conakry et internationaux, réaliser des recherches documentaires et procédez à une analyse comparative de certains sites écotouristiques (benchmarks : Casamance, Sine-Saloum, mangroves de Sierra Leone, Dubreka, Tanènè, Ouassou, Khorira et Tondon) et examiner la volonté de paiement des différents segments.
- Analyser les impacts socio-économiques (bénéfices économiques et emplois locaux) et identifier les enjeux socioculturels (risques de conflits d'usage des ressources, perturbations sociales, etc.) liés au développement de l'écotourisme. Le consultant devra proposer des mesures pour maximiser les retombées positives et atténuer les effets négatifs.
- Évaluer les risques physiques, sanitaires, environnementaux et sécuritaires liés aux activités écotouristiques (instabilité locale, conflits, catastrophes naturelles, épidémies, érosion côtière, premiers secours, accès médical, gestion des déchets etc.) et recommander des mesures pratiques d'atténuation. Une telle évaluation des risques est essentielle pour le développement durable du tourisme (rassembler les données sur les aléas naturels et humains et définir des contre-mesures adaptées).

5. Résultats attendus

La mission devra produire des éléments concrets permettant aux décideurs de planifier l'écotourisme de façon durable :

- Inventaire et cartographie des principaux sites écotouristiques (naturels et culturels) identifiés. Une base de données géoréférencée des ressources (bolons, îles, mangrove remarquable, villages, etc.) sera fournie.



- Analyse du potentiel écotouristique : évaluation détaillée de la biodiversité locale, de la capacité d'accueil, de la demande de marché et des impacts socio-économiques.
- Synthèse des enjeux stratégiques (conservation, développement économique, gouvernance locale, etc.) et formulation d'une stratégie de développement durable. Celle-ci comprendra notamment des pistes et circuits écotouristiques pilotes et un modèle de gestion participative impliquant les communautés locales.
- Recommandations opérationnelles assorties d'un plan d'action priorisé (phases à court, moyen, long terme) pour une mise en valeur durable. Ces recommandations incluront des mesures concrètes de réduction des risques identifiés (par exemple, dispositifs de sécurité, protocoles sanitaires, protection contre l'érosion) pour garantir la viabilité des activités écotouristiques.
- Supports de synthèse pour les décideurs : documents succincts (résumé exécutif, fiches clés) et outils cartographiques facilitant la planification du développement touristique.

6. Méthodologie indicative

Le consultant suivra une démarche technique et participative, combinant plusieurs étapes complémentaires, par exemple :

- **Revue documentaire** : collecte et analyse des données existantes (rapports scientifiques, inventaires environnementaux, statistiques touristiques, cadre réglementaire, etc.) pour comprendre le contexte écotouristique, sécuritaire, réglementaire. Faire une analyse comparative (benchmarks) avec d'autres sites (Casamance, sierra leone et autres)
- **Enquêtes et visites de terrain** : travail de terrain approfondi et participatif dans les communes cibles pour inventorier les sites (observations, relevés GPS, photographies) et rencontrer les acteurs locaux (communautés riveraines, autorités municipales, ONG, opérateurs touristiques).
- **Cartographie SIG** : élaboration de cartes détaillées localisant les ressources naturelles, culturelles identifiées, ainsi que les accès et infrastructures existantes. Ces cartes serviront d'outil de planification.
- **Analyses thématiques** : réalisation d'analyses approfondies sur la biodiversité de la mangrove (relier les résultats aux atouts touristiques concrets : espèces emblématiques pour le birdwatching, paysages attractifs, sites pédagogiques), la capacité d'accueil (modélisation de la fréquentation soutenable et du dimensionnement des circuits : taille des groupes, durée, saisonnalité et autres), l'étude de marché (profil des visiteurs potentiels, concurrence régionale) et les impacts socio-économiques (état des lieux des moyens de subsistance, analyse genre et jeunesse, répartition des bénéficiaires, chaîne de valeur touristique sur les guides, les hébergements communautaires, la restauration locale, l'artisanat et autres).



- **Évaluation des risques et mesures d'atténuation** : identification systématique et participative des risques physiques (inondations, érosion), sanitaires (maladies, pollution de l'eau), environnementaux (dégradation accrue), et sécuritaires (conflits locaux, instabilité). Pour chaque catégorie, analyse de leur probabilité et conséquences, puis proposition de mesures pratiques (signalisations, formations, infrastructures légères adaptées, protocoles de santé, etc.) afin de prévenir ou réduire ces risques.
- **Concertation participative** : intégration continue des parties prenantes via des réunions, entretiens et ateliers. Le consultant validera régulièrement les constats intermédiaires avec les autorités locales, les comités de gestion des ressources, les organisations de femmes et de jeunes, ainsi que les experts (écologues, hydrologues, etc.). Un atelier final de restitution recueillera les avis et permettra d'ajuster les recommandations avant validation.
- **Rédaction des livrables** : synthèse des résultats dans des rapports clairs et illustrés (cartes, graphiques, photos), accompagnée de recommandations stratégiques et d'un plan d'action opérationnel (court, moyen, long terme) avec budget estimatif.

7. Livrables attendus

Le consultant ou cabinet devra fournir en français, les documents suivants, reprenant les analyses et préconisations :

- ✓ Rapport final d'étude ;
- ✓ Cartographie géoréférencée (plusieurs cartes doivent être fournies) :
 - Cartographie opérationnelle des circuits écotouristiques, des zones de reboisement, des sites culturels et des infrastructures.
 - Cartes d'analyse diachronique de la dégradation ou de la régénération des mangroves.
 - Elaboration des fiches SIG par collectivité concernée.
- ✓ Document de recommandations synthétique ;
- ✓ Supports de restitution ;
- ✓ Rapport d'atelier final.

8. Durée de la mission et dossiers à fournir

La mission est estimée à 60 jours, pour laisser le temps à une collecte de données exhaustive et à la tenue des consultations nécessaires. Pour répondre à cet avis de recrutement, le consultant proposera :

Une offre technique contenant une note méthodologique, un calendrier détaillé (chronogramme) des activités, précisant les durées par tâche (recherche documentaire, travail de terrain, analyses, ateliers participatifs, rédaction des livrables, etc.). Ce planning devra être réaliste (tenir compte des saisons, marées, accès terrain)



et permettre d'atteindre tous les objectifs. Le calendrier final sera ajusté avec le maître d'ouvrage lors de la réunion de cadrage, incluant les dates clés de remise des documents intermédiaires et finaux. Le consultant soumettra aussi son cv et des références sur des expériences similaires.

Une offre financière contenant l'ensemble des coûts de la mission, exprimés en francs guinéens, à prix fermes et non révisables.

9. Profil du consultant recherché

Le consultant (ou l'équipe) devra justifier d'une solide expérience technique en écotourisme et gestion durable des ressources naturelles. Le profil recherché comprendra notamment :

- Expérience de terrain confirmée dans des études écotouristiques et/ou environnementales (inventaire écologique, analyse socio-économique, etc.).
- Compétences participatives : savoir mener des enquêtes de terrain et mobiliser les communautés locales (surtout groupes de femmes et de jeunes), ainsi que les institutions locales (collectivités, services de l'État), dans une démarche inclusive.
- Approche pluridisciplinaire : capacité à travailler en équipe avec des experts de divers domaines (écologues, sociologues, cartographes, etc.) et à intégrer leurs apports.
- Qualités méthodologiques et rédactionnelles : rigueur dans la conception et la conduite de l'étude, clarté des rapports et facilité de communication (supports visuels, animation d'ateliers).
- Connaissances localement adaptées : compréhension des enjeux guinéens de conservation et de tourisme, ainsi qu'une sensibilité aux questions de sécurité, de santé publique et de résilience face aux aléas naturels. Une expérience antérieure dans les projets de développement local ou en planification stratégique écotouristique sera un atout supplémentaire.

10. Critères de sélection et méthodologie d'évaluation du/des consultant(s)

Les propositions techniques seront évaluées selon les critères et la pondération suivants :

Critères d'évaluation	Pondération
Curriculum vitae	30
Références Académiques (Diplôme)	10
Expérience technique en écotourisme et gestion durable des ressources naturelles.	10
Expériences dans les études similaires	10



Note méthodologique	70
Compréhension des TDR	25
Méthodologie de travail proposée	45
Total	100

NB : Seules les offres financières des soumissionnaires dont la proposition technique a obtenu un minimum de 80 points sur 100 seront considérées.

11. Comment postuler :

Les candidats peuvent soumettre leur offre technique et financière par voie électronique à l'adresse : info.guinee@eclosio.org ; avec objet « **Appel à candidature – Etudes sur le potentiel Ecotouristique_PROMAK** » avec CC à jean.maomy@eclosio.org et ousmane.bah@eclosio.org ; ou sous pli fermé dans deux enveloppes séparées portant sur le verso « offre technique » et « offre financière » en fonction des offres. Chacune de ces enveloppes (offre technique et offre financière) doit être placée dans un seul pli fermé sans logo, portant la mention « Appel à candidature - **Etudes sur le potentiel Ecotouristique_PROMAK** - A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture » et sera déposé au bureau du projet PROMAK, situé à Dubréka à côté du stade préfectoral, au plus tard le **Vendredi 26 septembre 2025 à 13h 00**.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez joindre monsieur Jean Louis MAOMY : jean.maomy@eclosio.org, + 224 623 95 97 68

Fait à Dubréka, le 12 septembre 2025

Le Coordinateur pays



Ousmane Ibrahima BAH